

Collecte OMR et collectes sélectives

C12 - Tonnage de déchets collectés par type de déchets

Définition	Tonnage de déchets collectés par les collectivités du territoire considéré ou par le service de collecte concerné (cf. les différents types de déchets pris en compte dans la liste ci-dessous)	 
		Unité : Tonne (t) Indicateur calculé aux niveaux : • National • Régional • Départemental • Collectivité • Service
Déclinaison	Par déchets collectés (type de collecte) : ordures ménagères résiduelles (OMR) - verre - matériaux secs (emballages/journaux) - déchets verts/biodéchets - encombrants - déchets dangereux / ordures ménagères et assimilées (OMA) Par typologie de collectivité : touristique ou commercial (très touristique ; touristique urbain ; autre touristique) - urbain dense - urbain - mixte (à dominante urbaine ; à dominante rurale) - rural (avec ville centre ; rural dispersé)	
Exemple	La collecte des OMR organisée par le SICTOM, en 2009, est de 11 578 tonnes.	
Mode de calcul	Comptage des tonnages de déchets collectés.	
Donnée redressée	Le calcul ne considère que les services de collecte opérationnels, c'est-à-dire les services de collecte qui ont fonctionné au moins une journée au cours de l'année de référence du calcul.	